



• INTER • INTRA • SUR-MESURE

PROGRAMME

Travail et handicap en France

- Définition, clichés, classification handicap
- Principales réformes handicap
- Les chiffres du handicap

Le "travailleur en situation de handicap" dans l'entreprise

- La RQTH
- Le recrutement facilité
- Les bénéfices pour le salarié
- Divers aménagements et adaptations
- Le statut :
 - conditions de travail
 - rupture du contrat de travail
 - incidence sur la retraite

Les principaux interlocuteurs, droits et obligations

- A l'extérieur de l'entreprise :
 - MDPH
 - inspection du travail
 - AGEFIPH et structures rattachées
 - entreprises milieu protégé ou adapté
- A l'intérieur de l'entreprise :
 - l'employeur et l'encadrement (obligation de prévention, de protection, interdiction des discriminations)
 - le médecin du travail (apports de la loi travail du 2 août 2021)
 - les partenaires sociaux (CSE)

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés : éléments financiers, la loi Avenir professionnel (loi 2018-771) du 5 septembre 2018

- OETH : entreprises assujetties
- Emploi direct des travailleurs handicapés (cdi, cdd, Intérim...)
- Autres alternatives :
 - sous-traitance
 - stagiaires
 - accords agréés
 - les dépenses déductibles
 - contribution AGEFIPH
- Déclaration annuelle de l'emploi des travailleurs handicapés :
 - élaboration
 - contrôle et sanctions

Aides à l'emploi et au maintien des travailleurs handicapés

- Les aides AGEFIPH :
 - aides ponctuelles individuelles, matérielles, techniques, humaines ou de formation (RLH)
 - aides dans le cadre d'une convention
- Les aides dans le cadre du droit à compensation.

Etapas de construction d'un projet global d'intégration et de maintien des travailleurs handicapés / la prévention de la désinsertion professionnelle

- Les acteurs
- Le diagnostic
- Le plan d'action
- L'évaluation

DATES

- 09 au 10 novembre 2022
- 13 au 14 mars 2023
- 27 au 28 novembre 2023

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE
2 jours

1715 € ht
repas inclus

RÉF. HADI

OBJECTIF

Maîtriser le cadre législatif et anticiper les situations de désinsertion professionnelle par une politique de GPEC adaptée et favoriser les collaborations d'acteurs pour améliorer précocement la lutte contre la désinsertion professionnelle

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Évaluer les apports loi Avenir professionnel (loi 2018-771) et ses décrets d'application
- Appréhender l'apport des différents interlocuteurs institutionnels
- Optimiser la gestion des aides financières à l'embauche et au maintien des personnes handicapées
- Maîtriser les rubriques de la déclaration annuelle
- Comment faire vivre l'après accords agréés par l'Agefiph
- Combiner les éléments juridiques, financiers et organisationnels pour une réelle politique d'intégration et de maintien en emploi

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail, personnel soignant et aidant
- Assistante sociale
- DRH, assistant RH, service du personnel
- Chargé de mission handicap
- Psychologue du travail
- Inspecteur en matière d'hygiène et de sécurité
- Membres de la CSSCT

CETTE FORMATION FAIT PARTIE
D'UN PARCOURS,
CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS



Handicap & emploi



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
MARTINE GRANADA

- Juriste
Spécialiste interventions handicap
- 22 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement de poste de travail pour personnes handicapées
- Coordinatrice de projets bilan de reconversion et maintien dans l'emploi

«Ma formation et ma longue expérience autour de la thématique du handicap me permettent de vous décrire les réalités de terrain, les difficultés et les obstacles ainsi que les réponses à toutes vos questions pour vous aider à avancer et développer des projets bénéfiques pour votre entreprise en valorisant l'humain.»

Martine GRANADA

Pré-requis : participation à la "politique handicap" de l'entreprise, ou en projet

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE FORMATION

Cette formation sera l'occasion d'éclaircir l'ensemble des dispositifs existants pour favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Votre consultante vous propose une approche théorique, pratique et juridique pour une formation qui se veut complète et riche en partage.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr